

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2011

Présents : M. DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. NORMAND Anthony, M. MAQUET Jacques, M. VONCK Daniel, Mme FAUCHER Odile, M. PICOU Jean-François. M. ANSART Raymond.

Absents excusés : Mme STEIN Rachel, M. BOUCON Denis, Mme CROMBEZ Isabelle.

Présents dans la salle : Mme LOCRE Véronique.

Secrétaire de séance : Mme FAUCHER Odile.

Signature du dernier compte-rendu par les membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- Délibérations

- **déclarations d'Intention d'aliéner (D.I.A.),**
- **calendrier 2012 des réunions du conseil municipal,**
- **révision des loyers : logements communaux, location de la Maison des Loisirs**
- **tarifs concessions funéraires**
- **Travaux en cours,**
- **Communications diverses.**

• DÉLIBÉRATIONS

. Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) :

- Pour la propriété SANTARELLI, sise 33, rue Porte de Baron, vendue au prix de 332 000€ à Monsieur BIRON Frédéric domicilié à Magny Le Hongre (77). Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas appliquer son droit de préemption.
- Pour la propriété BOURQUIN DIEUX sise 56, rue Porte de Baron, vendue au prix de 210 000€ à Messieurs BLANCHART Guillaume pour la maison et BLANCHART Didier pour une partie du jardin. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas appliquer son droit de préemption.

. Calendrier des prochaines réunions du Conseil Municipal

7 janvier 2012 à 18h30 : présentation des vœux à la Maison des Loisirs ;

Réunions prévues les : 20 janvier, 17 février, 23 mars, 20 avril, 25 mai, 22 juin, 6 juillet, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 14 décembre.

12 janvier 2013 : présentation des vœux.

. Révision des loyers

Le conseil municipal décide à l'unanimité que :

- la révision des loyers communaux se fera en application avec le dernier indice de référence publié des loyers français (IRL).
- le prix de la location de la Maison des Loisirs est porté à 250€ pour les habitants de Montagny et à 500€ pour les habitants d'Ermenonville. Cette augmentation servira à aider la commune à réaliser quelques travaux d'amélioration.

. Concessions cimetières

Le conseil municipal décide à l'unanimité que les prix des concessions restent inchangés : 150€ pour les concessions trentenaires et 300€ pour les concessions cinquantenaires.

• TRAVAUX EN COURS

- Plantations de bulbes dans les massifs.
- Au cimetière, mise en place d'un mini columbarium.

• COMMUNICATIONS DIVERSES

- Le contrat de travail de Monsieur Nicolas MILLOCHAU est prolongé de 3 mois.
- Dans le cadre des emplois aidés, le Conseil Général permet une prise en charge à 100% pour les personnes touchant le RSA. Dans ce cadre, un agent technique de l'entretien des espaces verts va être embauché, Monsieur TIXIER Alan.

- Par soucis d'équité, un règlement de location pour les logements de la commune va être élaboré.
- Station d'épuration : suite à la visite du SATESE, une réparation est à prévoir. La commune attend un devis pour décider ce qu'il convient de faire et assurer le financement.
- Le pick-up Dacia a été livré.
- Pour les menus achats dont la commune a besoin, l'autorisation d'utiliser une carte bancaire va être demandée pour faciliter ces dépenses.
- A l'attention des personnes sourdes ou malentendantes, a été créé un nouveau service d'urgence national gratuit fonctionnant 24h/24 et 7j/7 : le 114, à contacter soit par fax, soit par SMS.
- Pour les personnes intéressées par le projet du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) de Picardie élaboré par la région, une consultation publique est lancée du 4 novembre 2011 au 4 janvier 2012. un Cd-rom est à disposition en mairie.
- La déchetterie sera bientôt accessible par carte. Un questionnaire à remplir sera adressé à chaque habitant qui devra le renvoyer afin d'obtenir son « sésame ».
- Monsieur Daniel WATTIER a été reconduit dans son mandat de Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) à compter du 1^{er} octobre 2011.
- Nous avons eu l'accord de subvention pour l'achat de la lame de déneigement. La convention d'utilisation avec Monsieur Rémi LAUDIJOIS va être signée.

La séance est levée à 20h15